

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GÉNÉRAL

UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO

PRÉSIDENCE

UNITÉ DE FORMATION
ET DE RECHERCHE EN LETTRES,
ARTS ET COMMUNICATION (U.F.R. LAC)
03 BP 7021 OUAGADOUGOU 03
Tél. : (226) 25 30 70 64/65
Fax : (226) 25 30 72 42
Télex : 5270 BF



BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

Ouagadougou, le

19 JUIL 2024

Communiqué n°2024-0000364 /MESRI/SG/UJKZ/P

Portant recrutement au Département de Linguistique de l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication (UFR/LAC) d'étudiants en première année de Master au titre de l'année académique 2024-2025

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des étudiants et travailleurs qu'il est ouvert au titre de la rentrée académique 2024-2025, au département de Linguistique de l'Unité de Formation et de Recherche en Lettres, Arts et Communication (UFR/LAC), un recrutement d'étudiants en première année de Master Linguistique.

I. Parcours ouverts

1. Linguistique descriptive : 15
2. Sociolinguistique : 15

La capacité d'accueil est de trente (30) étudiants.

II. Public cible

Peut faire acte de candidature toute personne titulaire d'une licence ou tout autre diplôme jugé équivalent reconnu par le CAMES en linguistique ou sciences du langage avec au moins 11,5/20.

Le régime de la formation, qui dure quatre (04) semestres, est celui du système Licence–Master–Doctorat (LMD).

III. Composition de dossier

La composition des dossiers de candidature de base est à renseigner sur la plateforme. Ce sont :

- une fiche de préinscription dûment remplie et complétée ;
- Un extrait d'acte de naissance ou un jugement supplétif d'acte de naissance ;
- un curriculum vitae daté et signé ;
- une lettre exposant les motivations du candidat ;
- les relevés de notes et diplômes à partir du baccalauréat ;
- une copie légalisée du diplôme du baccalauréat ;
- une fiche d'engagement de paiement des frais d'inscription et de formation dûment remplie.

IV. Frais d'examen de dossier et participation au test d'entrée

Les frais de gestion du dossier s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) francs CFA payables sur la plateforme Campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money. Les frais de dossier ne sont pas remboursables.

V. Soumission des candidatures

La soumission des candidatures se fera obligatoirement en ligne sur la plateforme Campusfaso avec le lien <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> du **15 juillet au 25 août 2024 à 23 heures GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site, dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiants (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

VI. Proclamation des résultats

Les résultats seront affichés à l'U.F.R. LAC le **lundi 16 septembre 2024** et les cours débuteront le **mercredi 2 octobre 2024**.

VII. Frais d'inscription

Tout candidat retenu doit s'acquitter des frais d'inscription à l'université ainsi que des frais de laboratoire, dont les montants sont fixés par les textes en vigueur. Les frais d'inscription et formation s'élèvent à :

	Ressortissants de la zone UEMOA		Ressortissants hors zone UEMOA
	Sous régime	Sous régime particulier	
Frais d'inscription	16 500 f CFA /an	51 500 f CFA /an	252 000 f CFA /an
Frais de formation	300 000 f CFA	300 000 f CFA	300 000 f CFA

Pour le Président et par délégation,
le Vice-président chargé des Enseignements
et des Innovations pédagogiques


Dr Bernard ZOUMA
Maître de Conférences
Chevalier de l'ordre des Palmes académiques



Diffusion :

Trois (03) fois par jour : matin, midi et soir pendant sept (07) jours.

Ampliation :

- DAOI
- V.-P. E.I.P.
- A.C.
- DSI
- U.F.R. LAC
- Large diffusion